

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE

10 janvier 2022

Présents pour la direction de Provence-Alpes :

Samuel Peltier directeur régional, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Béatrice Nivois déléguée antenne et contenus, Stéphanie Manucci-Serre interlocutrice ressources humaines, Anne de Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes, Bajard-Buono Responsable secteur d'actions RH Direction des Moyens de Fabrication.

Présents pour les représentants de Proximité : Marc Civalero, Eliane Dos Santos, Rémy Dupont, Claire Lacroix, Sébastien Lebaillly, Philippe Perrot.

Préambule

Pas de traditionnel point "Antenne" ce mois-ci... et pour cause. Il n'y a plus que les locales, les JT et Dimanche en politique qui tournent.

Quid des projets de PAE, de tournages de formats longs qu'il faut forcément anticiper pour la "reprise" ? On n'en saura rien.

Tout semble figé et l'«anticipation» ne semble pas appartenir au champs lexical de la direction de l'antenne.

Les bonnes audiences de la région, dont s'est félicitée la direction, en particulier à propos du 18h30 qui serait le deuxième plus regardé du réseau, prendraient du plomb dans l'aile que nous ne serions pas mêmes surpris ; et du coup, la campagne de publicité lancée en fin d'année pour "remercier" les téléspectateurs de leur fidélité (et qui a, soit dit en passant, "oublié" les présentateurs des locales), a un petit air de coup d'épée dans l'eau.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le PCA (Plan de Continuité de l'Activité) a donc été au centre des débats.

Après 1 semaine de ralentissement de l'activité pour mettre en place un PCA, selon notre directeur régional, nous accusons un taux d'incidence trop élevé pour envisager une levée du PCA.

Notre région est une de celles qui comptent le plus de non vaccinés avec une tension hospitalière très forte. Ce sont ces indicateurs qui ont poussé notre directeur régional à ne pas attendre. En fait les directeurs régionaux avaient la main sur la date de mise en place du PCA ; la seule contrainte était sa mise en place au plus tard le 10 janvier.

Chez nous, ça a été chose faite le 3 janvier. La RRH annonce que chaque jour en PACA, ce sont entre 2 et 4 cas positifs ou contact qui lui sont signalés. Le nouveau protocole qui s'applique aux cas contact avec suppression de l'isolement pour les collaborateurs au schéma vaccinal complet si test négatif n'a pas d'incidence significative pour le moment.

Et de poursuivre son explication « nous n'avons assez de recul » tout en ajoutant que le retour des cas contacts est générateur d'anxiété pour le collectif de travail.

L'objectif est toujours d'éviter la rupture d'antenne en ayant des salariés prêts à remplacer ceux qui seraient contraints de s'isoler.

Dans ce compte rendu

Préambule
PCA et CDD
COVID
Gestion d'antenne
Emploi
La Fabrique en quelques lignes
Allez comprendre...
Une dernière pour la route

Le télétravail (TT) reste la règle pour un maximum de salariés et une attention très particulière sera portée aux personnels en TT à 100%. Si pour certains collaborateurs, le TT est du confort, il est vécu par d'autres comme une souffrance. Ces derniers ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de venir sur site un jour par semaine.

Interpellée sur la planification des « Réduction du Temps de Travail Employeur » (RTTE), la RRH nous assure d'un malentendu lors de la précédente réunion, et que des RTTE seront bien imposées durant le mois de janvier.

Toutefois, renseignement pris auprès du DRH du réseau, ce dernier nous livre que « Pour les RTTE, on va se limiter à celles générées dans le mois » ; comprenez donc que LA seule RRTE générée dans le mois de janvier pourra vous être imposée... et pas plus. Nous en reparlerons si le PCA dure au-delà de la date prévue.

Pendant le PCA, les droits à congés et à RTT des salariés sont maintenus.

De plus en plus de voix s'élèvent au sein du réseau pour réclamer le retour le plus rapide à la normale. Deux préavis de grève ont été déposés dans deux régions. A ce rythme-là, les rapports vont se tendre partout. La Direction doit revoir sa feuille de route au plus vite.

L'après-PCA pose aussi question. Face à l'émergence de concurrents de plus en plus agressifs, le téléspectateur ne va-t-il pas se détourner de nous ? La direction se veut rassurante en expliquant que le Service Public aura toute place lors des échéances électorales à venir, et que « l'on n'a pas fermé la maison. On continue tous les jours à informer les téléspectateurs... ».

PCA et CDD

Interpellée par les élus sur la situation des CDD, la RRH nous a indiqué que « tous les engagements écrits pris par l'encadrement envers les CDD (mails, SMS) seront tenus pendant toute la durée du PCA ». Vous pouvez donc faire valoir les engagements pris par l'entreprise qui considère que vos contrats prévus sont toujours d'actualité.

COVID

Depuis début décembre, l'antenne de Provence-Alpes est équipée d'un capteur de CO2, celui-ci est déplacé en fonction des besoins. Un voyant rouge s'allume et le capteur sonne lorsqu'il est temps d'aérer les locaux pour renouveler l'air. Pour l'heure il a donné l'alerte par deux fois : en régie et dans le bureau de préparation des éditions d'actualité (le HUB).

Sachez également que des autotests vont bientôt être à disposition. Les salariés pourront les utiliser sur place dans un bureau dédié (peut-être le bureau de Serge Robic dans le hall d'entrée).

Gestion d'antenne

Les élus sont de nouveau revenus sur la situation du service de gestion d'antenne, en rappelant que sur un effectif de deux personnes, une a quitté l'entreprise dans la cadre du plan de départ, avec toute l'anticipation dévolue à ce genre de démarche, l'autre est en arrêt de travail.

« Nous n'abandonnons pas ce service, notre objectif est de le stabiliser » a expliqué le directeur régional. De son côté la RRH a indiqué qu'un des deux postes avait été mis en consultation pour la 3ème fois et que, bien entendu, tout le monde pouvait postuler : titulaires comme CDD.

Questions toutes légitimes : Pourquoi en est-on à une 3ème publication ? Pourquoi un service est privé de 50% de son effectif alors que le départ de ces 50% était planifié ? Quels enseignements tirer de cette situation qui a poussé les 50% restant du service à être en arrêt de travail ?

Et la RRH de rajouter « nous avons continué à travailler avec des personnes intéressées, nous avons identifié deux profils attirés par le métier et pas seulement pour des remplacements. En attendant le comblement du poste nous souhaitons proposer des contrats longs, de plusieurs mois ».

Emploi

Nicolas Devillers a été recruté le 1er janvier 2022 au service IMG. Nous lui souhaitons la bienvenue, son recrutement était souhaité par les élus mais aussi par les salariés.

Sur le poste de chargé de production de l'antenne la direction a choisi une mutation. Nathalie Tomasini vient de Toulouse.

Emploi... suite

Très prochainement deux autres postes vont être mis en consultation :

- un journaliste à la locale de Toulon (départ de Franck Farrugia dans le cadre du plan)
- un à l'organisation d'activité.

Pour l'heure la direction n'envisage toujours pas de clarifier la situation du Bureau d'Arles pour lequel FTV paie depuis presque 4 ans tous les frais de fonctionnement et n'envisage pas non plus mettre en consultation un poste de journaliste dédié internet ni un poste de monteur au BRI.

La Fabrique en quelques lignes

Déménagement du site de La Valentine :

Le tri du matériel est en cours. La prochaine fiction débute le 24 Janvier ce qui laisse encore du temps pour s'adapter.

Les travaux en cours accusent 30 jours de retard qui ne pourront être rattrapés.

La direction espère une réception mi-mars pour un déménagement en avril.

La Valentine :

Depuis le 1er Janvier, Guillaume Ney remplace Pascal Baudry.

Muriel Bajard-Buono, RH, a tenu à expliquer que la procédure avait été respectée : dans un premier temps la direction a publié une mission, Guillaume Ney, a été choisi pour l'effectuer, tout s'étant bien passé, il a ensuite été confirmé sur le poste

Déménagement de la post-production du Franay à Vendargues :

La direction semble avoir fait son choix pour le responsable technique qui sera présenté au Comité Carrière de janvier pour une prise de poste au plus vite. L'objectif affiché est qu'à partir de juillet, la post-production fonctionne sur place.

Vaccination à Vendargues :

Les médecins référents sur place ne sont pas là pour cela. De plus l'organisation et la gestion d'une campagne de vaccination seraient trop compliquées (à priori) ... donc la direction préfère ne rien faire...

Et même pas contacter la Médecine du Travail dont c'est le métier !!!

Plan de Continuité d'Activité PCA :

Il vient, comme son nom l'indique, en continuité du Plan de Reprise d'Activité en place depuis Juin 2020.

Peu de changements à venir si ce n'est une mise à jour des conditions de travail, en accord avec l'actuel protocole sanitaire du Gouvernement, pour les cas contacts ... et en attendant de nouvelles décisions !

Côté Vendargues, « on ne peut pas se permettre d'arrêter le Feuilleton » selon la direction qui dit devoir répondre à la demande de son client... France Télévisions Studios !!!

Allez comprendre...

Allez comprendre...

Si côté Réseau, la plupart des tournages sont arrêtés pour protéger les salariés, à Vendargues, une fois de plus c'est la santé financière qui prévaut... Alors même que ledit client n'est pas en mesure de faire respecter les consignes à ses salariés !!!

Au sein de la même entreprise, France Télévisions, s'il y a une même préoccupation affichée de continuité de l'antenne (en l'occurrence, pour La Fabrique continuité de la fabrication du feuilleton « Un si grand soleil » diffusé 5 jours / 7 toute l'année), il y a donc un gouffre et même un abysse dans le mode de traitement de la « protection des salariés » puisque le réseau France 3 est, lui, au régime sec, en mode « dégradé » depuis le 3 janvier dans la plupart des régions.

Et il est bien le seul !

Au siège, la mutualisation de certains moyens interviendra seulement à partir du 15 janvier.

En attendant, les régies 2 et 3 continuent de fonctionner normalement pour fabriquer, respectivement, les JT de France 2 et France 3 (édition nationale + région Ile de France).

Une décision qui, d'ailleurs, ne manque pas d'interroger les personnels puisqu'avec la mise en place du PCA à Paris, techniciens et journalistes des deux rédactions vont tous se succéder dans la seule et unique régie en activité, avec un risque de contacts (et donc d'éventuelles contaminations) accrus.

Pour expliquer la situation aux téléspectateurs, un article a été publié sur le site internet mais il n'est pas mis en avant... et se retrouve perdu dans le flot des autres articles ce qui fait qu'il est quasiment impossible de le retrouver ; Dans la thématique "économie" ? Ou bien "société" ? A moins que ce ne soit dans "sortie et loisirs" ???

Et il a été demandé aux présentateurs de faire mention de ces éditons "grande région" dans chaque JT.

Voilà en tous cas qui ne peut que donner des arguments aux contempteurs du service public de l'audiovisuel, dont plusieurs sont candidats à l'élection présidentielle et qui veulent sa disparition.

A quoi bon payer une redevance pour un service "essentiel" qui réduit l'offre d'info de proximité de moitié (et elle seule) à la moindre occasion ?

Le projet de régionalisation semble bien loin, s'il n'est pas déjà enterré.

Une dernière pour la route

Vos représentants de proximité ont alerté la direction de La Fabrique sur les conditions de travail actuelles liées à la crise sanitaire de certains salariés de Vendargues.

Une réaction est désormais attendue.